

ASSOCIATION
DES ANCIEN(NE)S ELEVES



DES LYCEES JACQUES AMYOT
ET PAUL BERT D'AUXERRE

DEO ET PATRIÆ.

GYMNASIUM
JACOBI AMYOT AUTISSIODORENSIS EPISCOPI
MUNIFICENTIA CONDITUM
ANNO M.D. XCV
QUOD IN REGIUM MILITARE EREXIT
OPTIMUS PRINCEPS LUDOVICUS XVI
ET CONGREGATIONI SANCTI MAURI CREDIDIT
ANNO M. DCC. LXXVII.

RELIGIO, LITTERÆ, ARTES AMICO FÆDERE SOCIANTUR.

HISTOIRE DE L'ASSOCIATION

(d'après Francis MUZARD dans "Sacré Collège ! Mémoires de Potaches")

Les associations d'anciens élèves sont d'origine ancienne. La première fut créée en France par les anciens élèves du Lycée Henri IV, en 1833. En 1900, il existait en France 206 associations analogues. Dans l'enseignement féminin, la première association remonte à 1882.

L'histoire de notre association a fort bien été contée par **G. Rouillé**, ingénieur, Président de la Chambre de commerce et président de banquet en 1911. Laissons-lui la parole...

"Nous devons l'idée initiale de cette réunion de famille à deux hommes dont le nom a bien mérité, bien qu'à des titres différents, de survivre dans la mémoire de leurs compatriotes : **Philibert Roux** et **Mauger**.

Philibert Roux fut, vous le savez, professeur à la Faculté de médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie des sciences. Il sortit de l'Ecole Centrale sous le Directoire. **Mauger**, l'élève et l'ami de **Fourier**, débuta dans la carrière militaire sous Louis XVI comme officier d'artillerie et fit, sous Napoléon, dans l'arme du génie, campagne en Italie et aux Pays-Bas. Ensuite, il entra dans l'Instruction Publique et fut Inspecteur de l'Académie de Paris.

Tous deux étaient anciens élèves de l'Ecole Royale Militaire dirigée par les Bénédictins. Autour d'eux se groupa un petit nombre d'anciens élèves et, à la fin d'octobre 1847, se réunissait au restaurant Douix, au Palais Royal, le premier de nos banquets. **Philibert Roux** le présidait. Cette réunion d'une douzaine de camarades fut simple et cordiale.

On n'y fit pas de discours que je sache ; c'était l'âge d'or. Tout l'esprit se dispensa en causeries amicales, dans l'évocation de souvenirs de jeunesse. Philibert Roux y fut maintenu dans la présidence pour le deuxième banquet qui devait se tenir quinze mois plus tard, le 27 janvier 1849.

Cette fois, la réunion fut nombreuse. Des convives, les uns avaient étudié à l'Ecole Royale Militaire, d'autres sortaient de l'Ecole Centrale qui succéda à cette dernière, d'autres avaient connu la direction de **Dom Laporte**, le premier principal du collège devenu communal ; les plus jeunes étaient les élèves du père **Combes**, le prédécesseur immédiat du père **Munier**.

On citait parmi les assistants : **Mauger**, **Flandin**, procureur général, **Alexandre Marie**, ancien membre du gouvernement provisoire, **Sallé** conseiller à la Cour de Cassation, et combien d'autres. Quelques-uns avaient, disait-on, fait tout exprès le voyage de Paris pour se rendre à cette fête de famille. Or, à cette époque, le voyage d'Auxerre à Paris n'était pas une affaire de mince importance, bien que les journaux du temps annonçassent triomphalement, comme un progrès énorme : "le trajet d'Auxerre à Paris s'effectue en treize heures".

Mauger, président de banquet en 1851, proposa la réalisation de l'idée émise par **Roux** en 1847 et la constitution réelle d'une association dans laquelle, dit-il, tous les anciens élèves du collège d'Auxerre pourraient trouver des conseils et un appui, soit pour leurs études dans la capitale, soit pour les cas ou loin du toit paternel, ils seront atteints par un malheur imprévu. C'est le germe de notre association dans sa forme actuelle. Et il ajoute, dans un langage imagé et tout empreint d'une saveur archaïque que je ne résiste pas au plaisir de vous citer : "Nos compatriotes du département de l'Yonne, les pères de famille, enverront avec moins d'appréhension leurs enfants dans la métropole des arts, des sciences et du commerce, quand ils sauront que les objets de leur tendresse ne seront pas sans boussole et sans pilote sur la mer orageuse où ils doivent naviguer pendant plusieurs années."

Le banquet du 5 mars 1859 fut décisif dans l'histoire de notre association. C'est là qu'elle va préciser sa mission et revêtir sa forme définitive. Une note publiée quelques jours avant le banquet fait pressentir les décisions qui y seront prises (note rédigée par **Challe**, avocat et maire d'Auxerre). Elle mérite d'être citée : "La réunion, disait-elle, présentera cette année un vif intérêt. On doit y discuter les bases d'une Association des Anciens Elèves du Collège, Association de patronage et d'encouragement pour la prospérité de ce vénérable établissement qui fonderait des prix, créerait des bourses ou des demi-bourses et exercerait par là une grande et salutaire action sur les études, en même temps qu'elle pourrait ouvrir à quelques intelligences d'élite, peu favorisés par la fortune, l'accès d'une carrière libérale. Les établissements religieux ont toujours eu des places gratuites pour les jeunes sujets dont l'esprit donnait de grandes espérances ; c'est ainsi que **Joseph Fourier** dut son éducation à la générosité des Bénédictins d'Auxerre. Il y a là pour la société laïque un grand et bel exemple à imiter".

Dans cette réunion, on adopta les premiers statuts qui furent officialisés en 1860. L'Association était définitivement fondée et, dès la première année, elle créait la grande médaille d'honneur qui fut, à trois reprises consécutives, décernée en son nom, à la distribution des prix au Collège. Depuis cette époque, elle n'a cessé de se développer, et la déclaration d'utilité publique, en 1878, ne venait qu'attester la réalité des services rendus par elle. Le "Décret reconnaissant l'Association des Anciens Elèves du Collège d'Auxerre comme Etablissement d'utilité publique" fut signé à Versailles le 6 mars 1878 par le Maréchal **De Mac-Mahon**, Président de la République, et contresigné par **A. Bardoux**, Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Le 22 mai 1860, le Comité (prédécesseur de notre actuel Conseil d'Administration) s'est réuni en la demeure de Monsieur le Docteur **Charles Flandin**, le plus ancien de ses membres. Conformément aux nouveaux statuts adoptés lors de la dernière réunion générale, le Comité a nommé pour son président, Monsieur le Docteur **Charles Flandin**. Il a également nommé secrétaire-trésorier de l'Association Monsieur **Thouard**, notaire, et secrétaire-adjoint, Monsieur **Duplan**, négociant.

Laissons **G. Rouillé** poursuivre : "Je tiens à rappeler qu'à plusieurs reprises notre Association, pour bien indiquer quels liens la rattachent à notre ville, est venue tenir son banquet annuel à Auxerre même. Au banquet de 1882, les convives, enthousiasmés par la parole éloquente de **Paul Bert**, émirent le vœu que le banquet d'Auxerre eut la même périodicité que celui de Paris.

C'est ce désir que vos camarades auxerrois ont recueilli et réalisé. Depuis une douzaine d'années déjà des agapes amicales réunissent à Auxerre, le jour de la distribution des prix, les anciens élèves, les lauréats de l'Association et leurs professeurs. Et c'est une occasion de plus d'affirmer l'existence de notre groupement, de lui donner des adhésions nouvelles, de mettre en évidence la mission sociale qu'il remplit et les liens qui l'unissent à notre collège.

Grâce à une administration prudente, notre Association a grandi en nombre et en ressources. Sans cesser de se conformer à la pensée de ses fondateurs, elle s'est sagement constitué un fonds de réserve et aujourd'hui, forte de sa richesse acquise, elle ouvre plus largement sa porte aux encouragements de notre établissement communal. Elle a augmenté le nombre de ses bourses et demi-bourses.

Elle a créé, en faveur du meilleur élève des classes de langues vivantes, la bourse de voyage qui est pour son titulaire le plus brillant et en même temps le plus agréable et le plus fructueux couronnement de sa carrière classique."

Depuis 1907, des bourses ont été attribuées pour des séjours à l'étranger. Cette vocation de notre association s'est trouvée renforcée quatre-vingts ans plus tard par la générosité d'un ancien élève, **André Herrmann**, membre de l'Association, qui a légué en 1987 100 000 dollars pour la création d'un fonds de bourse réservé aux étudiants désireux de poursuivre leur cursus universitaire aux Etats-Unis d'abord, puis dans tout pays étranger aujourd'hui.

L'Association a évolué en contrepoint de l'histoire des établissements d'enseignement secondaire d'Auxerre. D'*Association des Anciens Elèves du Collège d'Auxerre*, la dénomination s'est transformée en *Association des Anciens Elèves du Collège Paul Bert et du Lycée Jacques Amyot* en 1962, soit vingt-quatre ans après la nouvelle dénomination officielle du lycée. Mais le siège social de l'association demeurait toujours fixé à Paris, au domicile du président en exercice. Il faudra attendre 1978 pour qu'une nouvelle révision des statuts autorise le rapatriement du siège social au lycée, après accord de Madame GERARD-VARET, directrice de l'établissement. Le Lycée de Jeunes Filles Paul Bert ayant fusionné avec le Lycée de Garçons Jacques Amyot en 1969, les deux Associations d'Anciennes Elèves et d'Anciens Elèves se sont prudemment rapprochées pour rechercher des modalités de coopération, voire de fusion. Il faudra toutefois attendre 1990 pour que l'Association des Anciennes Elèves prononce sa dissolution, en recommandant à ses adhérentes de rejoindre l'autre Association. La nouvelle appellation devenue alors en vigueur illustre ce rapprochement "historique" : *Association des Anciens et Anciennes Elèves des Collège Paul Bert, Lycée Paul Bert et Lycée Jacques Amyot d'Auxerre*.

La dernière révision des statuts, adoptée au cours de l'assemblée générale du 30 mars 2003 et officialisée par l'arrêté ministériel du 22 septembre 2003 (Journal Officiel du 9 octobre), a simplifié cette appellation qui est désormais devenue *Association des Ancien(ne)s Elèves des Lycées Jacques Amyot et Paul Bert d'Auxerre*.